L'HEBDO DISCIPLINAIRE

Communiqué du 03 juin 2022

La commission de discipline du jeudi 02 juin 2022 a notamment prononcé les sanctions suivantes, suivant les Statuts et Règlements Généraux :

3 joueurs sont suspendus à titre conservatoire jusqu'à comparution,

Pour acte de brutalité, pendant la rencontre

1 match a été mis en instruction suite à l'arrêt de la rencontre par l'arbitre, suite à une bagarre

1 dirigeant est convoqué devant la commission

Pour suspicion de propos intimidant envers officiel, hors rencontre

11 matches de suspension pour 1 dirigeant

Avoir tenu des propos ou faire des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers, envers un officiel. La sanction intègre la révocation d'un sursis de 4 matches sur une précédente sanction, pour les mêmes motifs.

5 matches de suspension pour 1 joueur

Acte de brutalité envers un adversaire

4 matches de suspension pour 6 joueurs

Acte de brutalité envers un adversaire ou pour propos grossiers/injurieux envers un officiel, pendant la rencontre